

Conseil de sécurité

Distr. générale
10 octobre 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 octobre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2265 (2016) du Conseil de sécurité, en date du 10 février 2016, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 12 mars 2017 le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005) et m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires à cet égard.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Thomas Bifwoli Wanjala, transport et douanes (Kenya);
- M. Vincent Darracq, affaires régionales (France);
- Mme Daniela Kravetz Miranda, droit international humanitaire (Chili);
- M. Warren Melia, armes (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord);
- M. Abhai Kumar Srivastav, finance (Inde).

J'ai également désigné M. Wanjala Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-17569 (F) 121016 121016





